

protestantisme (11). L'apologétique, parfois trop peu philosophique, est cependant vigoureuse et présente. Elle **ne fut** pas dépourvue d'impact : l'acharnement de ses adversaires le prouve. Mgr de Beaumont combattit *l'Encyclopédie avant sa condamnation* et le cardinal de Luynes s'attacha à réfuter d'Holbach. Mais il y eut aussi, comme en Italie, des Lumières catholiques, trop souvent oubliées, et qui cherchaient à accorder une religion épurée avec les idées du temps, sans être pour autant proches des Philosophes.

Il y a quelque artifice à séparer *a posteriori* des courants parfois imbriqués. Un seul exemple rendra compte de cette situation complexe : celui du marquis de Belbeuf, le dernier Procureur général du Parlement de Normandie. Ce magistrat conservateur, mais éclairé, était un administrateur soucieux de la décence du culte, ennemi des Philosophes, mais propagateur des idées nouvelles, reléguant les cimetières hors des villes, très attaché au Saint-Sacrement, défenseur des confréries et des processions, au besoin contre le clergé, mais adversaire comme ce dernier de la tolérance officielle envers les Protestants en qui il voyait... des fanatiques dangereux pour la monarchie comme pour la religion.

LES exigences de réforme s'accroissent au cours des années 1780. On en parle aux Assemblées du clergé, mais sans rien faire, tandis que le bas clergé réclame des changements et bientôt conteste les modalités d'exercice de l'autorité épiscopale. Ces prêtres sont instruits, sûrs de leur valeur, de leurs droits comme de leur rôle social de pasteurs. C'est là un facteur qu'il est indispensable de garder en mémoire pour comprendre l'attitude de nombreux ecclésiastiques entre 1788 et 1791. Le temps de la grande réforme de l'Eglise ne semblait-il pas à beaucoup être arrivé avec celui de la « régénération » de la nation ?

Olivier CHALINE

(11) B. Hours, *Madame Louise, princesse au Carmel*, Paris, 1987.

Olivier Chaline, né en 1964, Ecole Normale Supérieure, 1984. Agrégation d'histoire, 1987. Travaux en cours sur les activités parlementaires normandes au XVIII^e siècle.

Jean-Louis QUANTIN

Aux origines religieuses de la devise républicaine Quelques jalons de Fénelon à Condorcet

EN 1873, ce vaste recueil des idées reçues républicaines qu'est le *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle* de Larousse notait dédaigneusement : « *Essayer de fonder sur la doctrine du Christ les grands principes de notre Révolution est une entreprise déjà ancienne, puisqu'elle a été tentée par plusieurs des auteurs mêmes de notre Révolution ; mais il faut bien reconnaître que la tâche est ingrate. Acceptant la fraternité, les disciples du Christ rejettent avec horreur l'égalité, que Jésus lui-même n'avait conçue que comme une communauté de misère ; quant à la liberté, que l'Eglise a condamnée plus d'une fois, Jésus ne pouvait même pas y songer, lui qui considérait le sacrifice de la volonté et de la personnalité humaines comme la suprême perfection* ».

La tâche doit être effectivement « *fort ingrate* », puisqu'elle a fait reculer tous les historiens : ni Aulard, ni Ferdinand Brunot, ni le Recteur Antoine ne se sont préoccupés de rechercher les éventuelles origines religieuses de la devise de la Seconde République — de la Seconde seulement, on y reviendra (1). Il faut dire que si l'on met à part l'étude intelligente et totalement

(1) *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, Paris, 1873, t.X., p. 472. A. Aulard, « La devise "Liberté, Égalité, Fraternité" » dans *Etudes et leçons sur la Révolution française*, VI, Paris, 1910, p. 1-28 ; F. Brunot, *Histoire de la langue française des origines à 1900*, VI, Paris, 1930, p. 116, 128, 130 ; G. Antoine, *Liberté, Égalité, Fraternité ou les fluctuations d'une devise*, Paris, 1981.

oubliée d'Alphonse Aulard (2), ils ont examiné séparément chacun des trois termes, sans s'inquiéter de leur éventuelle association. Tout au plus le recteur Antoine a-t-il coiffé d'un titre unique ses trois monographies. Le résultat, c'est que nul ne sait trop d'où sort le triptyque de nos mairies (3). Il est donc nécessaire de reprendre le problème et d'examiner les contextes dans lesquels, avant la Révolution, apparaissent les trois noms ensemble ou trois mots de la même famille lexicale : cette extension est nécessaire, puisque la langue française connut au XVIII^e siècle un processus d'abstraction et de nominalisation (4). L'évolution générale du vocabulaire remplaça l'adjectif par le nom et le premier peut être à bon droit considéré comme l'ancêtre du second. Aulard, d'ailleurs, sans s'en expliquer, n'avait pas travaillé autrement.

Il est sans doute possible de trouver dans la Bible et chez les Pères les mots et les idées de liberté, d'égalité et de fraternité ; il serait pourtant hasardeux pour l'historien d'en tirer quelque conclusion que ce fût. Ce type de reconstitution généalogique, contre lequel Daniel Mornet mettait déjà en garde, ressortit par trop de l'équilibrisme. Ce qui est historiquement significatif, c'est que ces mots de liberté, d'égalité et de fraternité viennent naturellement sous la plume des catholiques français du XVII^e siècle, placés devant certains textes scripturaires ou patristiques. En 1644, Antoine Arnauld traduit assez exactement, avec force éloges préliminaires, le *De moribus ecclesiae catholicae* de saint Augustin : on y peut lire que l'Église réunit les hommes « *par une espèce de fraternité* », qu'aucun religieux « *ne possède rien de propre* », que les chrétiens « *vivent dans la charité, dans la sainteté et dans la liberté chrétienne* » (5). Nicole, commentant l'épître du 3^e dimanche après Pâques, affirme que « *la Religion chrétienne est une loi de liberté* » et, à propos de l'épître du 5^e dimanche après la Pentecôte, qu'« *il faut que les chrétiens sentent et demeurent persuadés que nous les regardons avec une tendresse de frères ; et que, si nous avons par quelque endroit quelque avantage sur eux, nous*

nous réduisons par cet amour fraternel à une parfaite égalité avec eux, nous les considérons comme nos frères (...) » (6). Tillemont, décrivant les vertus des premiers chrétiens, cite la 7^e homélie sur les Actes de saint Jean Chrysostome : « Ils vendaient tout ce qu'ils possédaient, et en distribuaient l'argent à tous, selon que chacun en avait besoin, voulant que ce qu'ils avaient fût commun à tous leurs frères », puis note de son chef, entre crochets : « *Ainsi, ils se déchargeaient de leur bien pour suivre Jésus-Christ avec une liberté entière* » (7).

Chacun aura remarqué que ce sont là trois auteurs marqués par le jansénisme ; voici quelqu'un qui n'en est pas suspect : l'abbé Fleury, sous-précepteur du duc de Bourgogne, ami de Fénelon et protégé de Bossuet. Parcourons ses *Mœurs des Israélites* et ses *Mœurs des Chrétiens* : « *Tous les Israélites étaient donc à peu près égaux en biens comme en noblesse* » ; « *ils étaient parfaitement libres* » ; « *la source de cette communication de biens entre les chrétiens de Jérusalem était la charité, qui les rendait tous frères et les unissait comme en une seule famille* » (8). C'est-à-dire que les auteurs catholiques répandaient et diffusaient les mots « liberté », « égalité », « fraternité », sans y voir ni y craindre quelque charge révolutionnaire que ce soit. Massillon n'innovera pas quand il proclamera dans son *Petit Carême*, que le triomphe de Jésus Christ est « *un triomphe de paix, de liberté et de gloire* » (9). C'est dans cette tradition catholique française que s'inscrit le *Télémaque* de Fénelon : « liberté », « égalité », « fraternité » y reviennent fréquemment et sont réunis dans la description de la Bétique : « *Ils s'aiment tous d'une amour fraternelle que rien ne trouble. C'est le retranchement des vaines richesses et des plaisirs trompeurs qui leur conserve cette paix, cette union et cette liberté. Ils sont tous libres et tous égaux* » (10). La devise républicaine — ou supposée telle — est désormais constituée.

(2) Oubliée en particulier par G. Antoine : voir son imprudente déclaration, *op. cit.*, p.30.

(3) Cf. la discussion dans *l'Esprit républicain (colloque d'Orléans, 1970)*, Paris, 1972, p. 64-65.

(4) F. Gohin, *Les transformations de la langue française pendant la seconde moitié du XVII^e siècle (1740-1789)*, Paris, 1903, p. 123.

(5) *Œuvres de Messire Antoine Arnauld*, Paris, 1777, XI, p. 557, 580, 582.

(6) Nicole, *Essais de morale*, Paris, 1730, XI, p. 500, XII, p. 273. Première édition en 1687.

(7) S. Le Nain de Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, Paris, 1693, I, p. 133.

(8) *Œuvres de l'abbé Fleury*, Paris, 1837, p. 139, 169, 193.

(9) *Sermons de M. Massillon, évêque de Clermont : petit Carême*, Paris, 1769, p. 222 (prononcé devant Louis XV en 1718). Cf. Dom Calmet, *Commentaire littéral sur tous les livres de l'ancien et du nouveau testament*, Paris, 1726, VII, p. 701.

(10) Fénelon, *Télémaque*, éditions GF, p. 208.

CERTES, dira-t-on, mais cette devise que l'on trouve chez des catholiques n'apparaît-elle pas aussi chez d'autres ? Ne peut-on pas la découvrir, à côté du *Télémaque*, dans d'autres utopies de l'âge classique ? Une réponse catégorique n'est bien sûr pas possible ; il est pourtant certain que le triptyque ne se trouve pas dans ce modèle de l'utopie louis-quatorzième qu'est *l'Histoire des Sévarambes* de Vairasse. Il n'est jamais explicité non plus, contrairement à ce qu'affirme son dernier et unique éditeur, Hans-Günther Funke, dans *l'Histoire des Ajaoiens* de Fontenelle (11). Si « liberté » et « fraternité » sont bien représentés, « égalité » ne se rencontre jamais : Fontenelle parle tout au plus d'équité (12). D'ailleurs, si les Ajaoiens jouissent effectivement de l'égalité économique et de l'égalité devant la loi (13), l'utopie de Fontenelle n'en est pas moins caractérisée par un esclavagisme féroce et par une infériorité institutionnelle des femmes : est-il interdit d'observer, sans tirer de conclusion hâtive, que cette utopie, exceptionnelle au Grand Siècle par son naturalisme athée, est aussi la seule où l'inégalité des sexes soit clairement affirmée ? Quoi qu'il en soit, il semble bien que Fénelon, en associant « liberté », « égalité », « fraternité » pour peindre son âge d'or, ne se soit pas contenté de reprendre les *topoi* des récits utopiques antérieurs, mais ait fait œuvre originale. Il a condensé plusieurs citations bibliques (14) et rapproché trois noms qui, dès longtemps, évoquaient la perfection chrétienne.

Peu importerait, d'ailleurs, que la trilogie eût été créée avant Fénelon par quelque folliculaire obscur. Le fait marquant, c'est que cette formule d'origine et d'inspiration chrétiennes trouve avec le *Télémaque* un véhicule et un relais exceptionnel : le prestige dont Fénelon jouit au XVIII^e siècle et la diffusion que connurent ses idées — ou ce qu'on en retenait — auprès des

(11) Hans-Günther Funke, *Studien zur Reiseutopie der Frühaufklärung : Fontenelles « Histoire des Ajaoiens »*, Heidelberg, 1982, p. 452.

(12) « Egal » ne s'applique qu'à des choses : cf. Fontenelle, *Histoire des Ajaoiens : Kritische Textedition von Hans-Gunther Funke*, Heidelberg, 1982, p. 34 (« sagesse sans égale »), 36 (« impatience égale à leur inquiétude »), 50 (« égales perfections »), 66 (« égale quantité »). « Equité » : p. 94 et 104.

(13) H.-G. Funke, *op. cit.*, p. 453.

(14) Bernard Dupriez, *Fénelon et la Bible : Les origines du mysticisme fénelonien*, Paris, 1961.

Philosophes (15), ne pouvaient manquer de rejaillir sur l'idyllique devise de sa Bétique.

Précisons toutefois, avant toute chose, qu'elle ne servit jamais de mot d'ordre politique. La devise des Philosophes, on le sait, était : « Liberté, Propriété, Sûreté », ou : « Liberté, Égalité » tout court pour les plus contestataires. « Liberté, Égalité, Fraternité » ne fut pas davantage la devise officielle ni même la devise la plus répandue de la Révolution française. Sous-représentation remarquable et qu'on a diversement expliquée. L'argument d'Aulard, pour qui des hommes politiques ne pouvaient guère proclamer la Fraternité tout en envoyant leurs adversaires à la guillotine, est singulièrement optimiste et ne vaut de toute façon pas pour le XVIII^e siècle (16) ; Gérald Antoine invoque l'aspect chrétien que la fraternité posséderait entre toutes, par opposition à ses deux laïques compagnes, et qui aurait détourné certains penseurs de l'employer : on a pourtant vu que le Fontenelle athée des *Ajaoiens* (ou l'athée dont il se fait l'écho) l'invoquait sans aucune difficulté et Diderot fait dire à Bougainville par son vieux Taitien : « *Celui dont tu veux t'emparer comme de la brute, le Taitien, est ton frère. Vous êtes deux enfants de la nature* » (17). La fraternité peut donc fort bien être laïcisée, la Nature remplaçant le Dieu chrétien avec beaucoup de bonne volonté (18).

La raison véritable du peu de fortune de la trilogie fut sans doute qu'elle était ressentie comme une devise utopique, qui aurait paru incongrue dans un ouvrage politique « raisonnable ». Le modèle principal par lequel passe la réflexion politique des Lumières n'est pas la Bétique, mais la cité antique et la devise qu'on en tirait : « Liberté, Égalité ». Mably, qui tout à la fois exalte les Anciens et réclame à cor et à cri l'Égalité et la Liberté (19), a une note révélatrice sur l'ignorance de la

(15) Albert Cherel, *Fénelon au XVIII^e siècle en France (1715-1820), son prestige, son influence*, Paris, 1917.

(16) A. Aulard, *op. cit.*, p. 27.

(17) G. Antoine, *op. cit.*, p. 134 ; A. Niderst, *Fontenelle à la recherche de lui-même (1657-1702)*, Paris, 1972, p. 234 ; Diderot, *Supplément au Voyage de Bougainville* dans *Œuvres*, édition Pléiade, p. 971.

(18) R. Mauzi, *L'idée du bonheur dans la littérature et la pensée française au XVIII^e siècle*, Paris, 1960, p. 567.

(19) *Œuvres complètes de l'abbé de Mably*, Londres, 1789, t.IX, p. 125, 188, X, p. 326, XI, p. 11.

fraternité à Sparte et à Rome (20). Les états-modèles du passé et l'état-modèle qu'on projetait de construire devaient se contenter de « Liberté, Égalité ». Le cas de Rousseau est particulièrement éclairant : alors qu'on ne compte pas les occurrences de « liberté » et « égalité », le mot « fraternité » apparaît fort rarement et toujours dans des contextes non-politiques : le vicaire savoyard rêve de porter ses éventuels paroissiens « à s'entre aimer, à se regarder comme frères » (21). *Par cette religion sainte, sublime, véritable, les hommes, enfants du même Dieu, se reconnaissent tous pour frères* (22). La fraternité, pas plus que le christianisme, n'a sa place dans la cité du *Contrat*. Une évolution se fait sentir dans les *Considérations sur le gouvernement de Pologne* : avec l'intrusion du modèle mosaïque (« Tous les liens de fraternité qu'il (Moïse) mit entre les membres de sa république ») s'opère une certaine rationalisation de la fraternité : « Il s'agit de les (les enfants) accoutumer de bonne heure à la règle, à l'égalité, à la fraternité, aux concurrences... » (23), mais cette politisation du vocable est trop tardive pour porter ses fruits lexicaux et la devise républicaine n'apparaît pas chez Rousseau.

On la rencontre dans des contextes utopiques, pas dans tous, d'ailleurs : on la chercherait vainement chez les Troglodytes de Montesquieu. Elle figure ainsi au début du siècle chez un grand lecteur de Fénelon, Meslier. Le curé athée d'Étrepigny exalte souvent la Liberté, l'Égalité et la Fraternité, et les rassemble au moins une fois : « Ce serait donc bien mieux fait aux hommes de laisser toujours entre eux la liberté des mariages et de l'union conjugale. Ce serait bien mieux fait à eux de faire élever, nourrir, entretenir et instruire également bien tous leurs enfants dans les bonnes mœurs aussi bien que dans les sciences et les arts. Ce serait bien mieux fait à eux de se regarder et de s'aimer toujours les uns les autres comme étant tous frères et sœurs » (24). Il n'oublie d'ailleurs pas les origines religieuses de cet idéal et fait référence aux *Actes des Apôtres* ; il reconnaît même que

les moines vivent encore en frères et en égaux, leur déniant seulement la liberté qui, comme toujours chez lui, est résolument tournée vers les biens de ce monde, « *liberté de jouir des doux plaisirs du mariage* » (25). Un processus de déchristianisation de la devise est en cours, mais il n'est pas encore si avancé que Meslier puisse se dispenser de retourner à la Bible. En ce début du XVIII^e siècle, « Liberté, Égalité, Fraternité » évoque encore les premiers chrétiens.

TOUT arrière-plan religieux est désormais effacé quand Voltaire en 1755 exalte le lac de Genève :

« *La Liberté. J'ai vu cette déesse altière, Avec égalité répandant tous les biens. (...)*

Les états sont égaux et les hommes sont frères. »

En 1766, on retrouve la formule dans *Les Scythes* :

« *Nous sommes tous égaux sur ces rives si chères, Sans rois et sans sujets, tous libres et tous frères* » (26).

On observera qu'il s'agit là de deux contextes (l'épître et surtout le théâtre) où le philosophe de Ferney est volontiers fénelonien voire un brin primitiviste (27). L'admirateur de la Sémiramis du Nord se garderait bien d'employer de telles formules dans ses oeuvres philosophiques ou historiques et s'il a utilisé sur scène une devise à effet (l'édition de 1767 des *Scythes* précise : « *Détachez ce morceau, et enflez un peu la voix* »), il a aussi déclaré dédaigneusement : « *Je l'ai déjà comparé (Jésus) à notre Fox, qui était comme lui un ignorant de la lie du peuple, prêchant quelquefois comme lui une bonne morale, et prêchant surtout l'égalité, qui flatte tant la canaille* » (28).

En tout cas, le triptyque républicain a trouvé à s'acclimater fort loin de la Bétique. On trouve les trois mots liberté, égalité, fraternité chez Raynal, parlant des Jésuites du Paraguay (29).

(20) *Ibid.*, X, p. 130, note 1. A rapprocher de XI, p. 69 et 301.

(21) Rousseau, *Emile*, édition Pléiade, p. 622.

(22) *Contrat social*, Pléiade, III, p. 465. Cf. *ibid.*, p. 285 (manuscrit de Genève) et *Lettres de la montagne, ibid.*, p. 763.

(23) *Ibid.*, p. 957 et 968. Chez Montesquieu, le modèle anglais a pu aussi contribuer à écarter la fraternité : cf. *Notes sur l'Angleterre* dans *Œuvres*, Paris, 1955, III, p. 284-285.

(24) *Mémoire des pensées et des sentiments de Jean Meslier*, Paris, 1971, II, p. 82.

(25) *Ibid.*, p. 86 et 89.

(26) Voltaire, *Œuvres*, édition Moland, t.X, p. 364 (et dans Noël et Delaplace, *Leçons de littérature et de morale*, Paris, 1805, II, p. 328) ; t.VI, p. 278.

(27) Ronald S. Ridgway, « La propagande philosophique dans les tragédies de Voltaire », *Studies on Voltaire XV*, 1961, p. 213, 217, 225. Contra, M. Mat-Hasquin, « Voltaire et l'Antiquité grecque », *Studies* 197, 1981, p. 198, note 115.

(28) *Examen important de Milord Bolingbroke* (1736), Moland, XXVI, p. 227.

(29) Raynal, *Histoire des deux Indes* (choix de textes par Yves Benot), Paris, 1981, p. 130-131.

Chez Mably, la devise perd toute attache spatiale ou temporelle. On a vu qu'elle ne pouvait guère être fréquente dans ses récits et, de fait, je ne l'y ai rencontrée qu'une fois, dans *Des droits et des devoirs du citoyen* : «*Asseyons-nous un moment sur cette bruyère, me dit milord, je ne puis y résister; mais gardez-moi le secret ; je veux vous faire confiance d'une de mes folies. Jamais je ne ' lis dans quelque voyageur la description de quelque île déserte dont le ciel est serein et les eaux salubres, qu'il ne me prenne envie d'y aller établir une république où tous égaux, tous riches, tous pauvres, tous libres, tous frères, notre première loi serait de ne rien posséder en propre*» (30).

L'influence de Fénelon ne fait pas de doute quand on sait que la septième lettre sur l'autorité de l'Église comportait cette formule : «*Tous pauvres et riches tout ensemble dans l'unité*» (31). De deux passages de Fénelon, Mably a tiré un rêve, séduisant sans doute, mais qui ne saurait déboucher sur rien de concret : «*Nous sommes parvenus à ce point énorme de corruption, que l'extrême sagesse doit paraître l'extrême folie, et l'est en effet*»; «*tâchons de ne pas courir après un bien chimérique, comme nous faisons il y a deux jours, quand vous vouliez vous embarquer pour aller dans mon île déserte*» (32). Le dialogueur de Mably eût été bien étonné si on lui eût dit que la devise de son île deviendrait celle de la République française.

UN cas particulier est celui de la franc-maçonnerie : il est certain que, contrairement à ce qu'on a longtemps dit, la devise n'est pas maçonne, au sens où elle aurait été une formule rituelle dès le XVIII^e siècle (33). Cela n'empêcha pas que les loges ne fissent mention de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité, ne serait-ce que dans leurs noms ou dans leurs

discours (34). On trouve les trois termes rassemblés dans un poème de 1737, «*Nouvelle apologie des Francs-Maçons*» :
 «*C'est ici que l'on voit les plus superbes têtes (...)*
Donner le nom de frère au moindre des mortels.
Voilà sur les humains ma plus belle victoire.
Elle rappelle aux grands la loi d'égalité
Et fait fouler aux pieds l'idole de la gloire.
Victoire d'une aimable et noble liberté, (...)
Mais je crains que l'amour entrant avec ses charmes
Ne produise l'oubli de la fraternité» (35).

J. Brengues a noté une poussée de cette formule dans les milieux maçons, mais il y voit, à tort, «*une devise militante, rationaliste et philosophique, qui est née de la prose*». Or notre exemple montre tout le contraire : la trilogie n'y exprime pas un programme politique, mais décrit une situation utopique : le microcosme maçonnique, reflet d'une sociabilité idéale. Au reste, J. Brengues fait lui-même référence à Fénelon (même s'il n'en voit pas les antécédents chrétiens) et à son disciple dévoué sinon fidèle, le Chevalier Ramsay, émigré écossais et l'un des pères de la franc-maçonnerie française. Peut-être celui-ci a-t-il contribué à répandre dans les loges l'idéal de la Bétique, même si la devise «*Liberté, Égalité, Fraternité*» ne se trouve pas dans son célèbre roman utopique, *Les Voyages de Cyrus* (36). Ainsi une devise, tirée des *Actes* et de *l'Évangile*, par un archevêque réactionnaire se trouvait menée bien loin de ses origines.

Il appartenait à Marmontel de lui faire subir une distorsion encore plus accentuée. Ses *Incas* sont un ardent plaidoyer en faveur de la tolérance, entendez une machine de guerre contre le fanatisme, c'est-à-dire la religion catholique (37). Or

(34) Noms des Loges D. Roche, *Le siècle des Lumières en province : Académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, Paris-La Haye, 1978, I, p. 277 et II, p. 109 ; Alain Le Bihan, *Loges et chapitres de la Grande Loge et du Grand Orient de France*, Paris, 1967. Discours : R. Robin, «*La loge "La Concorde" à l'Orient de Dijon*», A.H.R.F., 1969, p. 440.

(35) Cité en appendice dans P. Chevallier, *Les ducs sous l'acacia ou les premiers pas de la Franc-Maçonnerie française 1625-1743*, Paris, 1964, p. 203.

(36) J. Brengues, «*Pour une linguistique maçonnique au XVIII^e siècle*» dans A.H.R.F., 1974, p. 63-75 (référence obligamment fournie par M. Jacques Solé. Cf. sa *Révolution en questions*, Paris, 1988, p. 30). Ramsay, *Voyages de Cyrus*, Paris, 1727, I, p. 215 : la devise de l'âge d'or est «*Paix, Égalité, Simplicité*».

(37) Maryvonne Portal, «*Les Incas, de l'Histoire au roman philosophique*» dans *De l'Encyclopédie à la Contre-Révolution : Jean-François Marmontel (1723-1799)*, Clermont-Ferrand, 1970, p. 273-284.

(30) Mably, *op. cit.*, XI, p. 355.

(31) Fénelon, *Œuvres*, Paris, 1851, I, p. 214.

(32) Mably, *op. cit.*, XI, p. 357 et 458.

(33) Ran Halévi, *Les loges maçonniques dans la France d'Ancien Régime : Aux origines de la sociabilité démocratique*, Paris, 1984, p. 17, note I ; D. Ligou, «*Structures et symbolisme maçonnique sous la Révolution*» dans *Annales historiques de la Révolution française*. 1969, p. 517 ; Pierre Chevallier, *Histoire de la franc-maçonnerie française*, I, Paris, 1974, p. 388.

Marmontel, homme prudent, entend abattre « *l'Infâme* » par ses propres armes : l'exergue — une citation faussée de Fénelon sur la tolérance civile — donne le ton de l'ouvrage. Face aux envahisseurs espagnols légitimés par Alexandre VI, incarnation du fanatisme (érigé en mobile unique de la conquête du Nouveau Monde), le porte-parole de Marmontel est Las-Casas, présenté dans la préface comme un chrétien modèle, ce qui ne l'empêche pas de s'écrier chez les Indiens : « *O Dieu de la nature, se pourrait-il que des cœurs si vrais, si doux, si simples, si sensibles, ne fussent pas innocents devant toi !* », et d'observer que « *l'orgueil, l'ambition, la cupidité, la passion insatiable de dominer et d'enivrer ont trouvé dans le sanctuaire et jusqu'au pied des autels, de lâches partisans, de féroces apologistes* » (38). Ce chrétien selon le cœur du Dieu de Voltaire, confronté aux fanatiques, leur explique que « *de toutes les superstitions, la plus funeste au monde est celle qui fait voir à l'homme, dans ceux qui n'ont pas sa croyance, autant d'ennemis de son Dieu (...). Le lien fraternel n'est donc jamais rompu : la charité, l'égalité, le droit naturel et sacré de la liberté, tout subsiste ; et d'accord avec la nature, la foi, d'un bout du monde à l'autre, ne présente aux yeux du chrétien que des frères et des amis* » (39). La devise se trouvait retournée contre l'Église, sans pourtant que la chose fût clairement reconnue, car la ruse de Marmontel supposait, pour être opérante, que le triptyque conservât quelques vagues connotations chrétiennes.

Sous la Révolution, Condorcet est plus explicite, on le conçoit aisément. Non qu'il utilise très souvent la devise : son véritable mot d'ordre est plutôt « Liberté, Égalité » (40), et si, dans sa description de l'Amérique, il emploie la formule ternaire, c'est de façon détournée : à la Liberté et à l'Égalité se joint (ô combien significativement) la Tolérance, qui enfante « *la paix et la fraternité* » (41). On la trouve cependant au moins deux fois dans ses textes révolutionnaires : d'abord il affirme que « *l'esprit actuel de la nation française est l'amour de l'égalité et de l'indépendance personnelle, la haine de toute autorité qui présente la moindre apparence d'arbitraire ou de perpétuité,*

le désir de voir toutes les institutions nouvelles favoriser les classes les plus pauvres et les plus nombreuses, et celui de fraterniser avec les hommes de tous les pays qui aiment la liberté, ou qui veulent la recouvrer » ; surtout, en 1793, quand il en appelle à tous les peuples : « *C'est au nom de Dieu qu'on vous excite à combattre contre la liberté du genre humain (...); vous croyez servir votre religion, en vous unissant avec des hommes d'une croyance différente, pour les aider à dévaster nos campagnes, à verser notre sang; et vous nous accusez d'outrager le ciel, parce que, nous pardonnant mutuellement nos erreurs, nous nous réunissons avec nos frères, quels que soient leurs opinions et leurs cultes, pour jouir paisiblement des mêmes droits avec une entière et douce égalité* » (42).

AINSI, le tour était joué : la devise désormais républicaine pouvait être opposée à l'Église et celle-ci déclarée l'ennemi acharné de celle-là. Des formules rassurantes, car souvent entendues dans les églises (Condorcet laïcise délicieusement le pardon des offenses), permettraient d'affirmer — en 1793... — que « *nous avons servi la religion en réformant des abus temporels* ». L'histoire du triptyque républicain est donc celle d'un changement de camp, au sens strict du terme. Il ne s'est pas agi d'un héritage tranquillement accepté ou d'une dépendance filialement reconnue, mais de la prise de possession d'une formule qui, par les échos, les connotations, les souvenirs qu'elle réveillait, par sa très forte charge émotionnelle, était une arme dans le combat idéologique du temps, un acte de langage. L'Église triomphante des premiers siècles avait marqué son triomphe sur ses adversaires en s'emparant de leurs mots, qu'elle avait détournés à son usage. Il semble qu'au XVIII^e siècle, ce soit le contraire qui se soit produit. « *Sicut enim Aegyptii non solum idola habebant et onera gravia...* ».

Jean-Louis QUANTIN

(42) *Ibid.*, XII, p. 558 et 525.

(38) *Œuvres de Marmontel*, Paris, 1819, 111², p. 385 et 507.

(39) *Ibid.*, p. 380.

(40) Condorcet, *Œuvres*, Paris, 1847, XII, p. 117, 199, 221, 275...

(41) « De l'influence de la Révolution d'Amérique sur l'Europe » (1786), *ibid.*, VIII, p. 15,

Jean-Louis Quantin, né en 1967. Elève de troisième année à l'École Normale Supérieure (histoire). S'intéresse à l'histoire culturelle du XVIII^e siècle français, en particulier aux phénomènes de transmission culturelle et d'héritage, auxquels il a consacré plusieurs études.